

**AVIS DE DÉPÔT
DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
POUR LES ANNÉES 2023-2024-2025**

AVIS PUBLIC est donné que le rôle d'évaluation foncière de la Ville pour les exercices financiers 2023-2024-2025 a été déposé au bureau du greffe par l'évaluateur de la Ville de Montréal, le mercredi 14 septembre 2022.

Toute personne peut prendre connaissance de ce rôle au bureau du greffe à l'hôtel de ville (4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount) du lundi au vendredi durant les heures de bureau.

Toute demande de révision concernant ce rôle doit être déposée au plus tard le 30 avril 2023, au moyen de la formule prescrite et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le *Règlement sur les tarifs de l'Agglomération de Montréal*, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Les formulaires sont disponibles au bureau du greffe de Westmount ou à l'un des bureaux du Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal.

La demande doit être déposée auprès du Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal à l'un des endroits suivants :

Point de service principal
255, boulevard Crémazie Est, bureau 600
Montréal (Québec) H2M 1L5

Point de service Division ouest
1868, boulevard des Sources, bureau 500
Pointe-Claire (Québec) H9R 5R2

La demande peut également être acheminée par courrier recommandé au Point de service principal au 255, boul. Crémazie Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2M 1L5.

FAIT à Westmount, ce 27 septembre 2022.

**NOTICE OF DEPOSIT
OF THE REAL ESTATE ASSESSMENT ROLL
FOR THE YEARS 2023-2024-2025**

PUBLIC NOTICE is given that the Real Estate Assessment Roll of the City for the fiscal years 2023-2024-2025 was deposited at the Office of the City Clerk by the Assessor of Montréal on Wednesday, September 14, 2022.

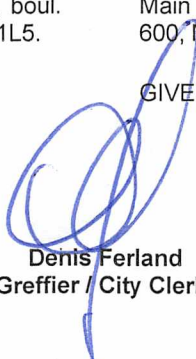
Any person may examine the roll at the Office of the City Clerk at City Hall, (4333 Sherbrooke Street West, Westmount) from Monday to Friday during regular business hours.

Any application for review regarding the roll must be filed no later than April 30, 2023, by means of the prescribed form and be accompanied by the sum of money as determined by the *Règlement sur les tarifs de l'Agglomération de Montréal*, otherwise the application is deemed not to have been filed. The forms are available at the Office of the City Clerk of Westmount or at one of the offices of the *Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal*.

The application must be filed with the *Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal* at one of the following locations:

The application may also be sent by registered mail to the Main point of service at 255 Crémazie Boulevard East, Suite 600, Montréal (Québec) H2M 1L5.

GIVEN in Westmount, this September 27, 2022.


Denis Ferland
Greffier / City Clerk